



FONDATION  
HÔPITAL DU  
SACRÉ-CŒUR  
DE MONTRÉAL

## Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal Tirage – Sondage *Votre opinion compte pour nous !* Règlements du tirage

### Organisateurs

Dans le but d'encourager la participation au sondage *Votre opinion compte pour nous !*, la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal organise un tirage en lien avec la participation à celui-ci. La Fondation a pour mission première d'amasser des fonds pour l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost. L'objectif de ce sondage est de connaître davantage les attentes et les besoins de nos donateurs afin de mieux communiquer avec eux et de les servir plus adéquatement.

### Clientèle admissible

Le sondage s'adresse aux sympathisants de la Fondation. Ils seront avisés de la tenue de celui-ci via l'envoi de publicourriels (courriels envoyés à la liste d'abonnés), des publications sur les médias sociaux de la Fondation et un envoi postal réalisé auprès de nombreux donateurs inscrits dans la base de données. Le sondage sera envoyé à plus ou moins 25 000 personnes. Tout personne qui complète et retourne le sondage est éligible au tirage, sous réserve dispositions suivantes.

### Conditions générales

Le tirage est ouvert à tout personne, âgée de 18 ans et plus, résidant au Canada. Le prénom, nom, adresse civique et numéro de téléphone du participant devront être inscrits sur le sondage afin que les représentants de la Fondation puissent communiquer avec celui-ci dans l'éventualité où il serait un des gagnants du tirage. Les noms d'emprunt, les noms porte-bonheur, les noms de personnes âgées de moins de 18 ans et toute autre substitution de noms ne pourront bénéficier du ou des prix offerts par ce tirage. Les employés de la Fondation ne sont pas admissibles à ce tirage.

### Inscriptions et date limite de participation

Pour être admissibles au tirage, les personnes doivent remplir le sondage et le retourner à la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, soit par la poste au 5400, boul. Gouin Ouest, Montréal, Québec, H4J 1C5, soit par courriel à l'adresse [fondation.hsc.cnmtl@sss.gouv.qc.ca](mailto:fondation.hsc.cnmtl@sss.gouv.qc.ca) ou soit par l'entremise du formulaire en ligne, **au plus tard le mercredi 31 mars 2021, avant 17 h.**

Les participants ayant dûment complété et retourné le sondage dans les délais prescrits seront éligibles au tirage. Un seul formulaire de sondage rempli par personne est autorisé.

### Lieu et date du tirage

Le tirage aura lieu le jeudi 15 avril 2021, à 9 h, au bureau de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, situé au 5400, boulevard Gouin Ouest, Montréal, Québec, H4J 1C5. Au moins deux représentants de la Fondation seront présents au moment du tirage. Cinq (5) noms seront pigés au hasard à même la liste des réponses. Ceux-ci seront déclarés gagnants du concours et auront droit à l'un des cinq prix mentionnés ci-dessous. Les représentants de la Fondation s'engagent à communiquer avec les gagnants dans un délai de 5 jours ouvrables de ce tirage.

Si en raison de force majeure, le tirage des prix ne pouvait avoir lieu le 15 avril 2021, la Fondation s'engage à le tenir dans les meilleurs délais dès que cela sera possible.

**À gagner : 5 prix**

**Cinq cartes-cadeaux de 100 \$ chacune, au choix du gagnant ou de la gagnante, parmi les marchands suivants : Les libraires, Uniprix, IGA.**

**Publication des noms des gagnants**

Toute personne gagnante consent par sa participation au tirage à ce que son nom soit publié dans les diverses publications et médias sociaux de la Fondation.

**Non responsabilité de la Fondation**

Chaque gagnant pourra choisir le marchand auprès duquel il souhaite obtenir sa carte-cadeau d'une valeur de 100\$. Une fois que le gagnant aura indiqué ce choix à la Fondation, il ne pourra le modifier par la suite. À moins de force majeure, la Fondation fera parvenir au gagnant sa carte-cadeau dans un délai d'au plus un mois à compter du moment où le gagnant aura signifié son choix à la Fondation.

La Fondation et/ou ses représentants et employés ne peuvent en aucun cas être tenu responsables de quelque conflit ou litige qui pourrait survenir entre le gagnant ou la gagnante et le marchand qui émet la carte-cadeau, ni de tout dommage causé par l'utilisation de cette carte-cadeau et/ou des produits ou services achetés avec celle-ci.

Les règlements de ce tirage pourront être consultés sur le site Web de la Fondation ou acheminés à toute personne qui en fait la demande.